

BP Esthétique – Cosmétique – Parfumerie

Code RNCP : 39291 Bp Esthétique – Cosmétique - Parfumerie ; Certificateur : Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Date de publication de la fiche : 11-07-2024 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39291/>

■ LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le Brevet Professionnel esthétique, cosmétique, parfumerie est un diplôme d'Etat de niveau 4. Ce diplôme atteste d'une haute qualification de son titulaire dans son secteur d'activité.

Il a pour objectif de former des professionnel(le)s hautement qualifié(e)s, aux soins esthétiques visage et corps, et aux techniques de maquillage.

Le titulaire de ce diplôme sera capable de pratiquer les techniques d'épilations, de soins du visage, de soins du corps, de maquillage du visage et des ongles, de beauté des mains et des pieds.

Il sera en mesure de conseiller et de vendre des produits à la clientèle, assurer la promotion des prestations et produits esthétiques, gérer l'accueil et le suivi de la clientèle, gérer le personnel (réaliser les plannings, former aux techniques et produits, recruter). Le titulaire du BP est aussi capable d'assurer la gestion financière et administrative de l'entreprise en suivant les stocks, organisant l'espace de vente, entretien des équipements...)

■ RYTHME, DUREE ET PREREQUIS :

	Rythme	Prérequis
BP	■ Alternance en contrat d'apprentissage 800 heures de formation en CFA (début formation fin août) (1 jour de cours par semaine + semaines complètes selon planning annuel) ■ 24 mois de formation	■ Être titulaire d'un CAP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie

■ MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAI D'ACCES :

Admission sur entretien individuel avec un membre de la Direction, suivi d'un dossier de candidature qui sera évalué en Commission de validation.

Délai d'une semaine à un mois (pour les recherches employeurs et signatures contrats des apprenti(e)s).

■ ACCESSIBILITE :

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Les conditions d'accueil seront évaluées après l'entretien individuel avec le référent handicap pour l'analyse des besoins.

■ TARIFS :

BP	■ Alternance en contrat d'apprentissage	■ Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO)
-----------	--	---

LP et CFA - ELEA Presqu'île

41 Quai Fulchiron – 69005 LYON

04 13 75 82 79

Mise à jour le 30/08/24

contact@elea-presquile.fr

■ APTITUDES ET COMPETENCES :

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Recevoir un message et le transmettre
- Recueillir et analyser des informations sur le client
- Sélectionner et traiter les informations
- Exécuter les techniques de soins esthétiques
- Exécuter les techniques de maquillage
- Mettre en valeur les produits et les prestations
- Participer au suivi de la clientèle
- Vendre des produits et des prestations
- Gérer les rendez-vous
- Participer à la gestion des commandes
- Gérer les encaissements produits et prestations

■ QUALITES REQUISES :

Sens du relationnel, tact et discrétion	Sens esthétique et artistique	Capacités d'écoute
Présentation soignée	Dynamisme	Talents d'argumentation
Langage adapté	Bon niveau scientifique	Habileté manuelle

■ CONTENU DE LA FORMATION :

Le BP esthétique – Cosmétique – Parfumerie s'articule autour de 3 Pôles d'enseignement professionnel, parmi lesquels vous trouverez les matières suivantes :

- Biologie générale
- Arts appliqués
- Communication
- Technologie, appareils
- Pratique
- Vente
- Gestion et animation du personnel
- Physique – chimie appliquées

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Pôle 1 : Prestations de beauté et de bien-être visage et corps	▪ Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage ▪ Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps ▪ Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles ▪ Mettre en œuvre des protocoles adaptées d'embellissement des cils ▪ Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds, et de prothésie onguilaire ▪ Conduire une prestation UV
Pôle 2 : Relation client – Valorisation et animation de l'entreprise	▪ Accueillir et prendre en charge la clientèle ▪ Conseiller, vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et fidéliser la clientèle ▪ Animer un lieu de vente, des journées de promotion ▪ Evaluer la satisfaction de la clientèle
Pôle 3 : Vie et gestion de l'entreprise	▪ Organiser et planifier l'activité de l'entreprise ▪ Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer ▪ Gérer l'entreprise

ENSEIGNEMENT GENERAL
▪ Expression et connaissance du monde ▪ Langue vivante

■ METHODES MOBILISEES :

- Appareils esthétiques innovants
- Techniques de communication modernes : vidéos
- Tableaux numériques
- Mise à disposition de matériel informatique
- Conférences et formations des marques partenaires
- Utilisation d'appareils en cours de théorie afin de rendre le cours plus ludique.
- Supports de cours numériques ou photocopiés
- Pratique en entreprise
- Salles de maquillage et de pratique spécifiques
- Mise en œuvre des techniques sur une clientèle extérieure (ateliers, groupes ...)

■ MODALITES D'EVALUATION ET REGLEMENT D'EXAMEN :

- Contrôle en cours d'année
- Examens blancs
- Travaux pratiques et études de cas
- Examen final
- Rencontre avec le maître d'apprentissage/stage
- Evaluation des compétences en entreprise par le biais du Livret

Epreuves		Mode	Coefficient	Durée
E1	Prestations de beauté et de bien-être visage et corps	Ponctuel pratique, oral et écrit	13	7H30
E2	Relation client, valorisation et animation de l'entreprise	Ponctuel écrit et oral	7	2H20
E3	Vie et gestion de l'entreprise	Ponctuel écrit	5	3H00
E4	Expression et connaissance du monde	Ponctuel écrit	3	3H00
E5	Langue vivante	Ponctuel oral	1	20 min ⁽¹⁾
EG-3	Education physique et sportive	-	1	-
EG-4	Langue vivante étrangère	Ponctuel oral	1	20 minutes
Epreuve facultative³	Arts appliqués et culture artistique	Ponctuel écrit et pratique	1	1H30

(1) – Le candidat choisit l'une des 4 langues vivantes suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol

Chaque unité constitutive du diplôme équivaut à un bloc de compétences (cf. 1° du II de l'article L. 6323-6 du code du travail). Les candidats ajournés peuvent, sur demande, conserver et reporter sur chacune des sessions ultérieures, sur une durée de 5 ans à compter de leur date d'obtention, les notes obtenues s'ils se présentent de nouveau à la même spécialité. Pas de passerelle possible. Nous ne proposons pas la validation des blocs de façon séparée.

■ ET APRES LE BP ?

- Possibilité de poursuite d'études en BTS MECP (rythme alternance ou initial)
- Possibilité d'intégrer le marché du travail dans les secteurs suivants :

- Institut de beauté
- Parfumerie
- Salon de coiffure avec activités esthétiques
- Etablissement de thalassothérapie-balnéothérapie
- Parapharmacie
- Etablissement de tourisme
- Entreprise de distribution de produits cosmétiques
- Etablissements de soins, cure...
- Organismes culturels et médiatiques
- Entreprises de distribution de matériel professionnel
- Entreprise de fabrication de produits et matériel
- Centre ou association de réinsertion sociale
- Centre esthétiques spécialisés

■ TAUX DE REUSSITE EXAMEN

Session 2026 : 100% (Taux de réussite des candidats présentés au BP)

LP et CFA - ELEA Presqu'île

41 Quai Fulchiron – 69005 LYON

04 13 75 82 79

Mise à jour le 30/08/24

contact@elea-presquile.fr